

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Dole - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Marie-Rose GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 18 septembre 2025
Date de publication : 2 octobre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	MBITEL Mohamed
MICHAUD Dominique	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	MATHIOT Agnès	NONNOTTE-BOUTON Catherine
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	PAUVRET Emeric	RIOTTE Christine
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	CHAPIN Jean-Paul
LEFEVRE Jean-Philippe	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SANCEY Pascal
MANGIN Isabelle	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
PECHINOT Jacques	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
RYAT Thomas	JABOVISTE Philippe	DEJEAN Sylvie
STOLZ Julien	JARROT-MERMET Laëtitia	RIGAUD Fabien
THEVENIN Héliène	MARCHAND Sylvette	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
MATHEZ Christian suppléé par GUYON Nicole	LEGRAND Jean-Luc suppléé par GRILLE Edith

Conseillers absents ayant donné procuration

SOLDAVINI Grégory donne procuration à ROY Jean-Yves
GAUTHRAY-GUYENET Thierry donne procuration à MEUGIN Olivier
CALINON Séverine donne procuration à GUERRIN Bernard
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
EMONIN Laurent donne procuration à GOMET Nicolas
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GIROD Isabelle donne procuration à PECHINOT Jacques
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	VIVERGE Patrick
TRONCIN Dominique	CHAUCHEFOIN Gérard	GRUET Olivier
CHEVAUX Bruno	DIEBOLT Alain	GINET Gérard
VERNE Pierre	JACQUOT Patrick	LAGNIEN Jacques

Objet : Motion de soutien au maintien de la ligne ferroviaire des Hirondelles (Dole – Saint-Claude)

Rapporteur : Monsieur Dominique MICHAUD

Considérant que la ligne ferroviaire des Hirondelles relie Dole à Saint-Claude et dessert de nombreuses communes rurales, assurant un lien essentiel avec les agglomérations de Dole, Besançon et Dijon,

Considérant que cette ligne constitue un service public indispensable pour :

- l'accès aux soins et aux services hospitaliers,
- la scolarité et les études supérieures (collèges, lycées, universités),
- l'accès à l'emploi et aux services publics,
- la vie culturelle, sociale et associative de nos territoires,

Considérant que le train présente des avantages indéniables en matière de sécurité, notamment en période hivernale, par rapport au transport par bus sur des routes souvent difficiles,

Considérant que le train offre également une capacité d'accueil bien supérieure à celle des autocars, permettant de répondre aux besoins croissants de mobilité des habitants et des visiteurs,

Considérant que la ligne des Hirondelles représente une véritable valeur patrimoniale et historique pour le Jura, qu'elle fait partie intégrante de l'identité du territoire, et qu'elle est régulièrement citée parmi les plus belles lignes ferroviaires de France,

Considérant enfin que son maintien et sa modernisation répondent aux enjeux de transition écologique en offrant une alternative durable à la voiture individuelle,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'EXPRIMER** son attachement au maintien et au développement de la ligne ferroviaire des Hirondelles,
- **DE DEMANDER** à l'État, à la Région Bourgogne-Franche-Comté et à SNCF Réseau de garantir sa pérennité et son amélioration,
- **D'INVITER** l'ensemble des communes du Jura et du Haut-Jura à adopter une motion similaire, afin de témoigner collectivement de l'importance de cette ligne pour l'avenir de notre territoire.

SCRUTIN	POUR : 72	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

*Fait à Dole, le 25 septembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique

Jean-Pascal FICHERE.

